

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GAP - 0501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 03/10/2024 - B2024/004617 - 2022 B 00073 - 910 310 259 - 3D CONSTRUCTION

Désignation de l'entreprise 3D Construction
 Adresse de l'entreprise 24, chemin des chanterelles 05000 Gap

SIRET 91031025900015

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 11

Exercice N clos le
31/12/2023

				Brut	Amortissements – Provisions	Net
				1	2	3
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	34411	030 13892	20519
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	34411	048 13892	20519
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	6200	052	6200
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	11065	070	11065
		Autres * (3)	072	9559	074	9559
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	92554	086	92554
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	119378	098	119378
	Total général (I + II)		110	153789	112 13892	139897

				Exercice N	
				1	NET
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	2400
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	2172
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	) 132	
	Report à nouveau			134	41270
	Résultat de l'exercice			136	64393
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	110235
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges			Total II 154	
	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	10008
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169 2782) 172	19446
	Comptes courants d'associés			173	61
	Autres dettes			175	147
	Produits constatés d'avance			174	
	Total III			176	29662
	Total général (I + II + III)			180	139897

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5310
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DB DM

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3D Construction		Exercice N clos le		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR 018		31/12/2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210			
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215	214		
			Services *	intracommunautaires	217	218	205530	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
Autres produits					230	660		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	206190	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	75879		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	(5950)		
	Autres charges externes * :		(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)		242	39406		
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont CFE et CVAE *	243	174)	244	174	
	Rémunérations du personnel *				250	2700		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3476		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2*, al.3 du CGI)			255		254	10070	
	Dotations aux provisions				256			
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	136		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	125892		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	80298		
Produits financiers (III)	280							
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	80		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	15825		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	64393		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	64393	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	15825			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	80		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641				
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	80298	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	80298	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DB DM

Divers à réintégrer

Libellé	Montant
Pénalités, amendes fiscales et pénales	80

DBDM

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3D Construction							
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ											
Fonds commercial		400	402			404		406			
Autres		410	412			414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422			424		426			
	Constructions	430	432			434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442			444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452			454		456			
	Matériel de transport	460	29101 462	1214	464	466	30315				
	Autres immobilisations corporelles	470	472	4096	474	476	4096				
Immobilisations financières		480	482			484		486			
TOTAL		490	29101 492	5310	494	496	34411				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	3822	552	8648	554	556	12470			
	Autres immobilisations corporelles	560		562	1422	564	566	1422			
TOTAL		570	3822	572	10070	574	576	13892			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées 1											
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
2 3 4 5											
6 7 8 9 10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DB DM

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3D Construction					
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602			604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603			605		607	
	Autres provisions réglementées *	610	612			614		616	
Provisions pour risques et charges		620	622			624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632			634		636	
	Sur stocks et en cours	640	642			644		646	
	Sur clients et en cours	650	652			654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662			664		666	
TOTAL		680	682			684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681	683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Immobilisations incorporelles	700	705		2					
Terrains	710	715		3					
Constructions	720	725		4					
Installations techniques, matériel et outillage	730	735		5					
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745		6					
Matériel de transport	750	755		7					
Autres immobilisations corporelles	760	765			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780				
TOTAL	770	775							
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis							
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 Ter							
Déficits imputés		983							
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860							
Total des déficits restant à reporter		870							
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives				dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325		381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
				dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374 27657	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378 21085	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DIB.DM

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3D Construction	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Données en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :		376			
Dont apprentis		657			
Dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108		205530	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105		660	
TOTAL 1		106		206190	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subventions d'exploitation reçues		113			
Variation positive des stocks		111		5950	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
TOTAL 2		144		5950	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats		121		75879	
Variation négative des stocks		145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125		39406	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148		136	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150			
TOTAL 3		152		115422	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137 96718	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF		117		96718	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020 X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		206190	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026		Effectifs au sens de la CVAE * 023	
Période de référence 024		01/01/2023		016 31/12/2023	
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salaires »

DB DM

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE : 2023-12-31 N° SIRET : 91031025900015
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 3D Construction
ADRESSE (voie) : 24, chemin des chanterelles
CODE POSTAL : 05000 VILLE : Gap

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	2400

I CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

II CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Nom patronymique : Delmas Prénom(s) : Matthieu
Nom marital : % de détention : 50.00 Nb de parts ou actions : 1200
Naissance Date : 05/06/1993 N° Département : 05000 Commune : Gap Pays : FR
Adresse : 37. chemin de Tavanet
05000 Gap Pays : FR

Nom patronymique : Delmas Prénom(s) : Bruno
Nom marital : % de détention : 50.00 Nb de parts ou actions : 1200
Naissance Date : 30/07/1987 N° Département : 05000 Commune : Gap Pays : FR
Adresse : 24. chemin des Chanterelles
05000 Gap Pays : FR

DB DM

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE : 2023-12-31

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 3D Construction

ADRESSE (voie) : 24, chemin des chanterelles

CODE POSTAL : 05000

VILLE : Gap

N° SIRET : 91031025900015

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	0
--	---

Formulaire à déposer
en double exemplaireFormulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration soumise pour le résultat d'exercice de groupe				Régime non simplifié	
Si vous êtes assujéti, cochez la case correspondante					
Si option pour le régime simplifié d'imposition de l'impôt sur les sociétés (art. 223 A du CGI), cochez la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
3D Construction	24, chemin des chanterelles
SIRET	05000 Gap
91031025900015	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

B RÉGIME FISCAL DES GROUPES
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

C ACTIVITÉ	SIRET
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Charpente, couverture	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION AU TAUX DE 15% (art 223 SD)			
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	37798	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	42500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%	

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
---	--

D IMPUTATIONS (art. 223 SD)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION TEMPORAIRE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 223 SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (art. 223 SD)
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYE PAR PAYS COORDONNÉE (art. 223 SD)
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	MACOMPTA.FR - www.macompta.fr

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Examen de conformité fiscale (ECF)
---	------------------------------------

CGA/OMGA	Viseur ou certificateur	(Cochez la case correspondante)
----------	-------------------------	---------------------------------

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Examen de conformité fiscale (ECF)
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	prestataire :

DB DM

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

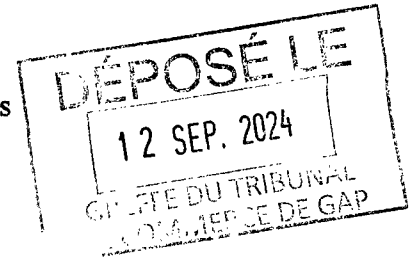
I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d			
Montant des distributions					e			
autres que celles					f			
visées en (a), (b), (c) et					g			
(d) ci-dessus (3)					h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j			
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)			
J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants (1)		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit. (2)	Année au cours de laquelle le versement a été effectué (3)	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
				Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits (4)	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Indemnités forfaitaires (7)	Remboursements (8)
K	DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %				
					0%	15%	19%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

" copie u du fee conforme
à l'original "

SARL 3D CONSTRUCTION
24 chemin des chanterelles 05000 GAP
3dconstruction.paca@gmail.com
TEL : 0659942917 / 0664532189
charpente, ossature bois, couverture
zinguerie, menuiserie, isolation, parquet
SIRET: 91031025900015 / APE: 4391A

DB DM

3D CONSTRUCTION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 400 €
Siège social : 24, Chemin des Chanterelles
05000 GAP
RCS GAP



PROCES-VERBAL AGO
du 05 Avril 2024

Les soussignés :

Monsieur Bruno DELMAS, demeurant 24, Chemin des Chanterelles 05000 GAP et Monsieur Matthieu DELMAS, demeurant Demeurant 37, Chemin de Tavanet 05000 GAP, seuls associés de la société **3D CONSTRUCTION** se sont réunis le 05 Avril 2024 au siège social de l'entreprise pour délibérer de l'ordre du jour:

-Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et affectation du résultat bénéficiaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les deux gérant de la société présents à l'assemblée.

Delmas	Bruno	1 200,00 €	1200
Delmas	Matthieu	1 200,00 €	1200

L'assemblée est présidée par Monsieur DELMAS Bruno.

Le président mets à disposition :

- La feuille de présence de l'assemblée
- Bilans et comptes de résultats de la société
- Le texte de résolution proposé à l'assemblée

Première résolution

L'assemblée générale, approuve les comptes 2023, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Deuxième résolution

Affectation du résultat :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, soit 64393€, de la manière suivante :

- Report à nouveau : 64393€

L'ordre du jour étant épuisé le Président déclare la séance levée.

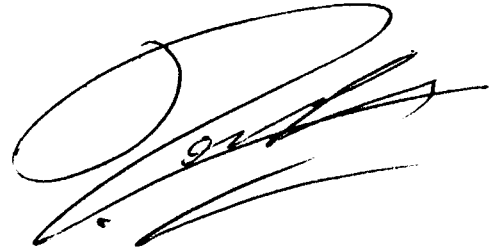
Il a été dressé le présent procès-verbal signé par les gérants.

Fait à GAP Le 05 Avril 2024

Bruno DELMAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BD' with a stylized flourish.

Matthieu DELMAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MD' with a large loop and a long horizontal flourish.